

d'existence et son intégrité nationale dépendent du caprice d'un homme qui a traité ses promesses aussi dédaigneusement que des chiffons de papier et qui a réussi à dominer le Moyen-Orient du fait de la division du monde libre, à la suite de laquelle l'agresseur a pris les lauriers.

Voici en résumé l'attitude qu'il faudrait prendre, à notre avis. D'abord le droit de passage gratuit et sûr dans le golfe d'Akaba et le canal de Suez doit être assuré pour les navires de tous les pays. Sinon, le monde qui vient de passer six mois dans les difficultés pénibles, l'incertitude et la confusion, n'aura abouti à rien. J'aimerais savoir si le Secrétaire général pourra parler au nom du cœur et de la conscience du monde libre et exiger cela quand demain il conférerait encore avec Nasser.

Deuxièmement, nous croyons que les Nations Unies doivent assumer la responsabilité directe de la région de Gaza pour la garder à l'abri d'initiatives de Nasser qui concourront à la guerre mondiale, si elles ne l'assurent pas.

Je ne saurais exprimer toute la crainte que je ressens quand je me représente toute cette région telle que je l'ai vue et que je me rends compte que Nasser entre aujourd'hui dans Gaza accompagné de tous les sentiments de nationalisme exacerbé qu'il suscitera. Je ne puis m'empêcher de me demander combien de temps s'écoulera avant que les Canadiens et les citoyens d'autres parties du monde libre qui font partie de la force des Nations Unies soient eux-mêmes provoqués par une puissance qui n'a pas jusqu'à maintenant manifesté de sens de responsabilité internationale, parce qu'on n'a pas établi de plan au préalable.

Enfin, quoique le ministre ait parlé presque avec admiration de la rapidité du débâtement du canal de Suez, j'aimerais savoir jusqu'à quel point Nasser a convenu d'en assurer la circulation à tous les pays. Si on n'accepte pas deux des propositions que j'ai faites, le monde sera entraîné dans une situation où les dictateurs ou ces gens aux propensions dictatoriales croiront qu'il suffit à une mauvaise tête de se montrer courageuse, arrogante, de renier ses engagements, tant qu'elle se sait appuyée par l'URSS. Si cette doctrine est acceptée, la péroration du ministre, en nous brossant un tableau de la paix mondiale que nous recherchons tous, restera tout simplement un discours.

Voilà les questions que je vous pose, monsieur l'Orateur, questions auxquelles nous souhaitons avoir une réponse. Nous voulons la paix. Nous nous rendons compte que, si la guerre éclate, ainsi que le disait l'autre

jour un des hauts personnages de la Commission de l'énergie atomique des États-Unis, 60 à 75 millions de personnes seront tuées peu après le déclenchement des hostilités. Si nous tenons compte de la moindre densité de la population au Canada, nous savons qu'un million et demi de Canadiens périront. C'est pourquoi nous, de ce côté-ci de la Chambre, croyons qu'il faut éviter tout ce qui peut être assimilé au jeu de la politique en ce qui touche la liberté du monde et l'avenir de notre pays. C'est une ligne de conduite que nous n'avons pas l'intention d'adopter dans le domaine des affaires extérieures.

M. Alistair Stewart (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, avant de passer à l'essentiel de mes observations, je voudrais associer la CCF à la déclaration qu'a faite ce matin le ministre au sujet de M. E. H. Norman. L'intégrité de ce fonctionnaire canadien a été soumise à une attaque outrageante. Si les Américains sont disposés à voir détruire la réputation de leurs propres fonctionnaires, nous Canadiens n'entendons nullement souffrir que nos propres compatriotes fassent l'objet de ces accusations fielleuses et injurieuses, surtout si on songe qu'elles sont faites par des gens qui sont eux-mêmes des illettrés. J'espère bien que la protestation qu'entend adresser le ministre sera rédigée dans les termes les plus énergiques.

Passons au débat en cours. Le chef de l'opposition a présenté un programme en deux points. Le premier a trait au droit de passage par le golfe d'Akaba et le canal de Suez, et le second, à la prise en charge directe par les Nations Unies du secteur de Gaza. Pourquoi notre honorable ami a-t-il pris plus d'une heure et quart pour prononcer ce discours d'ailleurs fort intéressant? Je l'ignore. C'est qu'en effet c'est là la politique du Gouvernement. A cet égard, je ne vois rien qui puisse distinguer les deux partis.

C'est avec intérêt que nous avons écouté le ministre ce matin. Nous avons jugé que le programme qu'il nous présentait, nous pouvions le partager dans sa plus grande partie. Toutefois, nous y voyons un programme minimum, ni plus ni moins. Déjà nous avons entendu énoncer à la Chambre des communes, par le ministre, une doctrine qui, nous l'avons constaté ensuite, n'avait pas été appliquée par le gouvernement. J'espère bien que le ministre,—ou en tout cas la personne qui mettra fin au débat,— nous donnera l'assurance absolue que le programme énoncé aujourd'hui par lui correspond effectivement à la politique du gouvernement et que, compte tenu du fait que celle-ci